

ENM

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
MAGISTRATURE

L'esprit des lois s'épanouit à l'ENM

INTERNATIONAL
CATALOGUE
DE FORMATION
JUDICIAIRE

2022



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE



L'École nationale de la magistrature est, depuis sa création, ouverte à l'international. Elle délivre ainsi depuis 1958 une formation pratique et professionnalisante aux magistrats français comme aux juges et procureurs de pays étrangers. Avec près de 5000 magistrats étrangers formés chaque année, l'École est pleinement engagée dans l'accompagnement des pays qui le souhaitent. Ce catalogue leur est spécialement dédié.

Nourri par les échanges avec nos partenaires étrangers et par l'expérience acquise au fil des ans, ce catalogue propose aux juges et procureurs étrangers de développer leurs compétences tant en matière pénale que civile, en approfondissant les fondamentaux de leur métier, mais aussi en suivant des formations spécialisées dans des

domaines prioritaires, tels que la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme, la lutte contre la corruption ou la protection de l'environnement. Il leur est aussi proposé de s'inscrire à des cycles de formations spécialisées en matière pénale ou civile permettant de participer à plusieurs formations aux enjeux complémentaires, regroupées dans le temps.

L'édition 2022 met à profit l'expérience du distanciel acquise au cours de la crise sanitaire. Tout en proposant des formations en présentiel, elle tient compte des succès obtenus en 2021 et des besoins nouveaux en proposant plusieurs formations en ligne, telles que le cycle de formation spécialisée en matière civile ou encore la session consacrée aux violences au sein du couple.

Ce catalogue comporte également des sessions d'ouverture et de réflexion pluridisciplinaires, indispensables pour enrichir les dimensions humaines et sociétales des fonctions de magistrat. De nouvelles thématiques ont été introduites cette année, telles que les mineurs étrangers isolés ou la discrimination et le harcèlement au travail. Les magistrats pourront également suivre des sessions leur permettant d'acquérir des compétences managériales, essentielles à la gestion d'un service ou d'une juridiction, ou encore découvrir l'ingénierie pédagogique.

L'esprit d'ouverture se traduit aussi par le développement des échanges entre les professions via des formations variées ouvertes à d'autres acteurs du monde judiciaire, tels que les avocats, les notaires ou les greffiers, ainsi qu'aux services de police, de gendarmerie, de l'administration pénitentiaire ou encore de la protection judiciaire de la jeunesse. Il s'agit de favoriser les regards croisés sur les pratiques professionnelles respectives et une meilleure compréhension mutuelle. L'offre de formation ouvre ainsi également la possibilité à ce public interprofessionnel étranger d'être formé en immersion avec leurs collègues français sur des problématiques qui leur sont communes avec les magistrats.

Enfin, l'année 2022 est celle de la 13^{ème} présidence française de l'Union européenne à laquelle l'École nationale de la magistrature est étroitement associée pour la formation judiciaire. À cette occasion, nous proposons un nouveau cycle interprofessionnel spécialisé, intitulé Cycle d'études judiciaires sur l'Union européenne (CEJUE). Il permettra de former des magistrats et avocats français et européens spécialement sur les institutions européennes et comprendra des échanges de très haut niveau, ainsi que des visites d'études dans les lieux stratégiques de l'espace judiciaire européen. Nous espérons qu'il permettra de contribuer à l'émergence d'une communauté judiciaire européenne d'excellence dans le domaine de la pratique du droit européen.

Convaincue que l'efficacité, l'intégrité et l'indépendance de la justice passent par une formation approfondie des juges et des procureurs, l'École nationale de la magistrature met ainsi sa longue expérience au service des pays désireux d'y participer. Les échanges issus de ces formations enrichiront aussi notre propre réflexion, au service de la qualité de la Justice.

Nathalie RORET

Directrice de l'École nationale de la magistrature

SOMMAIRE

04	L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE
05	FORMATIONS, E-FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE
06	DÉCOUVRIR L'INGÉNIERIE DE FORMATION
06	Formation de formateurs
07	Organisation d'un institut de formation judiciaire
08	CONNAÎTRE LES SYSTÈMES JUDICIAIRES FRANÇAIS EUROPÉENS
08	Juslingua : découvrir à distance l'organisation judiciaire française (français et anglais) - En ligne
09	Découverte de la justice française – 2 sessions (français en présentiel, anglais En ligne)
10	Intégration à la formation initiale
11	Cycle d'études judiciaires européennes (CEJUE)
12	DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE PÉNALE
12	Criminalité organisée et coopération judiciaire
13	Le traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente
14	L'enquête économique et financière
15	États tiers, États membres de l'Union européenne : comment coopérer ?
16	La corruption : détection, prévention, répression
17	Dépistage, identification, saisie et confiscation des avoirs criminels (initiation)
17	Diriger des investigations - Nouveau
18	Preuve pénale et progrès scientifiques
18	Cybercriminalité
19	La traite des êtres humains et proxénétisme
20	Les violences au sein du couple - En ligne
20	Les violences sexuelles
21	Victime et procès pénal
21	Application et exécution des peines : problématiques transfrontalières - Nouveau
22	Traitement judiciaire en France des crimes internationaux - Nouveau
22	From Nuremberg to the International Criminal Court (ENG) - Nouveau
23	DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE CIVILE
23	Contentieux familial et droit international - En ligne
24	La propriété intellectuelle - En ligne
25	Sécurisation juridique et droit des contrats - En ligne
26	La méthodologie du jugement civil
26	La qualité de la décision civile
27	Les modes alternatifs de règlement des litiges
28	L'internationalité du litige en matière civile
29	ACQUÉRIR DES SAVOIRS PLURIDISCIPLINAIRES
29	Éthique et État de droit
30	Le magistrat et les droits de l'homme - Nouveau
31	Justice et médecine légale
32	Les mineurs non accompagnés : évaluation et accompagnement - Nouveau
33	Criminologie : données scientifiques et justice pénale
34	La prison en question
35	La désistance - Nouveau
35	Justice restaurative - Nouveau
36	Les réseaux sociaux : entre exposition de soi et vie privée
36	Droit et numérique : enjeux et perspectives
37	Justice et protection de l'environnement
38	Discrimination et harcèlement au travail - Nouveau
39	ACQUÉRIR DES TECHNIQUES MANAGÉRIALES
39	Management judiciaire
40	CONDITIONS GÉNÉRALES
41-42	FORMULAIRE D'INSCRIPTION
43	CALENDRIER 2022

L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

Unique école de formation des magistrats de l'ordre judiciaire français, l'École nationale de la magistrature (ENM) a été créée en 1958. Cet établissement public administratif national est placé sous la tutelle du ministre de la justice. Ce statut donne à l'École une autonomie de ses moyens d'action administratifs et financiers. Implantée à Bordeaux et Paris, l'ENM organise les recrutements annuels des juges et procureurs français. Elle conçoit et dispense leur formation initiale de 31 mois, puis leur formation continue tout au long de leur carrière. Elle forme également d'autres professions judiciaires ainsi que des magistrats étrangers.

UN ENGAGEMENT FORT À L'INTERNATIONAL

Dès sa première année d'existence, l'ENM a opté pour une large ouverture à l'international. Acteur central de la construction européenne en matière de formation, elle s'engage dans le monde entier pour bâtir, améliorer ou moderniser la formation des magistrats. Consciente de la richesse des échanges entre praticiens de différents pays aux cultures juridiques propres, elle envoie chaque année de nombreux magistrats français en formation à l'étranger et accueille dans ses murs des magistrats de tous horizons.

L'action du département international de l'ENM vise ainsi à partager son expertise acquise depuis plus de 60 ans. Elle contribue, de ce fait, à la promotion du droit continental et, de façon générale, au maintien de l'État de droit à travers le monde.

L'OFFRE DE SERVICES AUX INSTITUTIONS ÉTRANGÈRES

MISSIONS D'APPUI OU D'ENSEIGNEMENT

- Offre permanente de modules de formation initiale et continue, ainsi que de formation de formateurs ;
- Aide technique (expertise ou audit) aux instituts de formation étrangers qui se créent ou souhaitent se professionnaliser.

DOMAINES D'EXPERTISE

- Ingénierie pédagogique et administrative ;
- Problématiques internationales : criminalité organisée, trafic de stupéfiants, cybercriminalité, terrorisme, droits de l'homme, corruption, etc. ;
- Pratiques professionnelles : fonctions du procureur, justice civile et commerciale, médiation et conciliation, etc.

CADRES D'INTERVENTION

- Offre de services contractuelle ;
- Projet bilatéral ;
- Appel d'offre, appel à proposition, jumelage, dans le cadre de financements multilatéraux par des organisations internationales ;
- Réseaux de formation judiciaire : Réseau européen de formation judiciaire (REFJ), Réseau euro-arabe de formation judiciaire (REAFJ), Organisation internationale de la formation judiciaire (IOJT), Programme européen de formation des droits de l'homme pour les professionnels du droit (HELP).

NOUVEAUTÉS 2022

Une approche inter-professionnelle renforcée



De nombreux formats de formation permettent de renforcer l'inter-professionnalité avec les autres acteurs du monde judiciaire (avocats, notaires, greffiers ...) mais aussi avec les services de police, de gendarmerie, de l'administration pénitentiaire ou de la protection judiciaire de la jeunesse ... les regards croisés sur les pratiques professionnelles respectives sont ainsi enrichis de ces échanges, qui favorisent une meilleure compréhension mutuelle des enjeux de chaque acteur.

Des cycles de formation spécialisés

Trois cycles de formation spécialisés sont mis en œuvre :

• Un cycle pénal spécialisé

permettant aux magistrats de développer des compétences complémentaires pour appréhender des dossiers complexes, mettre en place des stratégies d'enquête et maîtriser les outils de la coopération en matière pénale.



• Un cycle civil spécialisé

permettant aux participants de bénéficier d'une formation de haut niveau sur des branches essentielles du droit civil, avec un travail mixant les actualités du droit français, international et droit comparé, et une approche très opérationnelle via des cas pratiques et multiplicité des approches.



• Un cycle d'Etude judiciaire européennes (CEJUE)

inauguré l'année de la Présidence française de l'Union Européenne (PFUE), pour marquer encore plus intensivement l'implication de l'ENM dans la formation judiciaire européenne, souhaitant ainsi, par des échanges de très haut niveau et des visites d'études dans les lieux stratégiques de l'espace judiciaire européen, favoriser l'émergence d'une communauté judiciaire d'excellence dans le domaine des pratiques judiciaires.



Une offre de formation directement en distanciel



Souhaitant capitaliser son expérience en termes d'adaptation et de développement de contenus pédagogiques en ligne, le département international propose dorénavant plusieurs sessions directement accessibles à distance, vis des outils performants, adaptés aux multiples formats pédagogiques envisageables et permettant un interprétariat simultané.

Retrouvez ces repères visuels tout au long du catalogue :



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE**TYPE DE SESSION**

Formations ou visites d'études élaborées sur demande, en présentiel ou à distance.

LIEU

En France ou dans le pays demandeur.

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

PRIX

Devis sur demande.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATIONS, E-FORMATIONS ET VISITES D'ÉTUDES À LA CARTE

EN BREF

Formations ou visites d'études élaborées sur demande en fonction des besoins identifiés, en France ou dans le pays demandeur. Des e-formations peuvent également être organisées à distance via l'utilisation d'outils numériques pédagogiques adaptés.

CONTEXTE

L'ENM propose des sessions de formation à dates et thèmes fixes sur des sujets variés dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes. Le département international est toutefois à votre écoute pour élaborer toute formation correspondant à vos besoins par thématique, en France ou à l'étranger. Un interprétariat peut aussi être organisé. L'ENM développe également des e-formations à la demande, utilisant une pédagogie adaptée au distanciel.

EXEMPLES DE SÉMINAIRES ET VISITES D'ÉTUDES EN 2020

- Séminaire bilatéral franco-chinois en ligne sur la cybercriminalité à destination du collège des procureurs ;
- E-formation sur la cybercriminalité, la coopération pénale internationale, la communication judiciaire et le gel des avoirs à destination de magistrats du Mali dans le cadre de leur formation continue ;
- Visite d'étude de l'École nationale de la magistrature et des greffes de Madagascar sur les thèmes de la gouvernance et du numérique ;
- Groupes de travail en ligne sur la propriété intellectuelle et la contrefaçon en Russie ;
- Activités développées dans le cadre d'accords cadre ou programmes d'appui :
 - Renforcement de l'académie judiciaire d'Abu Dhabi ;
 - Appui à la création de l'Institut national de formation judiciaire de la République Démocratique du Congo ;
 - Appui au secteur de la Justice en Algérie.

**DU 20 JUIN AU 1^{ER} JUILLET 2022**

Inscription : avant le 11 mai 2022

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des responsables, cadres ou enseignants, permanents ou non, d'instituts de formation judiciaire **ayant une bonne pratique de la langue française.**

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUE**

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM Bordeaux et/ou ENM Paris.

PRIX

2 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

FORMATION DE FORMATEURS

EN BREF

Formation axée sur les techniques de conception des contenus pédagogiques, de mise en œuvre de programmes de formation, d'animation de stages, d'élaboration de bilans et de suivi des stagiaires.

CONTEXTE

Conscients qu'une justice de qualité nécessite une formation d'excellence du personnel judiciaire et notamment des juges et procureurs, de nombreux pays ont favorisé la création et le développement d'instituts de formation judiciaire appliquée, prenant notamment en charge la formation initiale et continue des juges et procureurs, ainsi que parfois celle d'autres professions judiciaires. Cette professionnalisation de la formation suppose un apprentissage. La session « formation de formateurs » a pour objet de permettre aux personnels (magistrats ou non) en charge de la formation judiciaire de concevoir des contenus pédagogiques, de mettre en œuvre des programmes et des supports de formation, d'animer des stages, d'évaluer les résultats afin de réajuster éventuellement les contenus, d'établir des bilans et d'assurer le suivi des stagiaires.

PÉDAGOGIE

À partir du savoir-faire de l'ENM acquis depuis sa création, les 2 semaines de formation animées par un intervenant extérieur, spécialiste de l'ingénierie pédagogique, et des personnels enseignants de l'École, spécialistes en formation pour adultes, permettront d'aborder notamment les thèmes suivants :

- Aspects organisationnels d'un institut de formation ;
- Méthodologie de la formation pour adultes ;
- Spécificités de la formation judiciaire ;
- Définition des objectifs de la formation ;
- Conception d'un programme pédagogique ;
- Déroulé d'une action de formation ;
- Choix des méthodes ;
- Conception de supports pédagogiques.

Pour assurer l'interactivité de ce stage, chaque participant présentera un exposé sur l'institut de formation qui l'emploie. Ainsi il fournira à l'ENM, avant son arrivée en France, les textes statutaires, les programmes de formation, des cas pratiques, des questionnaires d'évaluation et tout document nécessaire à une bonne compréhension des enjeux de la formation dans son pays et des difficultés spécifiques éventuelles, afin que le groupe puisse élaborer, avec l'aide des formateurs, les meilleures solutions possibles.

**DU 4 AU 8 JUILLET 2022**

Inscription : avant le 20 mai 2022

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Ce stage s'adresse à des responsables cadres ou enseignants d'instituts de formation judiciaire, juges, procureurs ou hauts fonctionnaires, décideurs dans leur pays en matière de formation judiciaire.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUES

Français, anglais.

LIEU

ENM Bordeaux et/ou ENM Paris.

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ORGANISATION D'UN INSTITUT DE FORMATION JUDICIAIRE

EN BREF

Cette session est dédiée à la découverte et à l'acquisition de connaissances relatives aux enjeux institutionnels, à la structuration et au fonctionnement d'un institut de formation judiciaire.

CONTEXTE

Depuis plus de 60 ans maintenant, l'ENM adapte sa pédagogie et les formations qu'elle propose aux juges et aux procureurs, aux évolutions de la justice et de la société. Ces évolutions touchent l'École elle-même, dans sa structure, son organisation, sa logistique, ses personnels, ses ressources et la conception organisationnelle et scientifique de l'activité pédagogique.

PÉDAGOGIE

Les participants découvriront l'ENM, établissement public d'enseignement dédié à la formation des juges et des procureurs, à travers son organisation, tant pédagogique qu'administrative.

Tous les aspects de cette organisation seront abordés en détails :

- Organisation et fonctionnement des différents services de l'École ;
- Ingénierie de pilotage : mécanismes de contrôle interne et externe, gouvernance de l'École, stratégie d'un institut de formation, élaboration et exécution du budget, ressources humaines, service informatique ;
- Ingénierie de formation : analyse des besoins, définition des objectifs de formation, élaboration des programmes, e-formation.

Cette session permettra aux participants de rencontrer le personnel de direction de l'École ainsi que les formateurs et concepteurs des formations, qu'elles soient initiales ou continues.

Une visite du tribunal judiciaire de Bordeaux sera également organisée.





TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

TYPE DE SESSION

E-formation.

PUBLIC

E-formation ouverte après inscription, à tous les magistrats, auditeurs de justice, personnels des ambassades et des instituts français à l'étranger.

LANGUES

Français, anglais.

LIEU

Formation en ligne accessible depuis la plateforme e-formation de l'ENM (e-formation.enm.justice.fr) muni des codes d'identification.

PRIX

Gratuit.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSLINGUA : DÉCOUVRIR À DISTANCE L'ORGANISATION JUDICIAIRE FRANÇAISE

EN BREF

Cette e-formation est mise à disposition, à titre gratuit, pour toute personne qui souhaite découvrir le système judiciaire français tout en améliorant sa pratique du français ou de l'anglais. Les apprenants pourront aussi suivre 3 autres parcours en anglais présentant les systèmes judiciaires polonais, néerlandais et espagnol (existe aussi en langue espagnole).

CONTEXTE

Ce dispositif de formation permet aux magistrats étrangers francophones ou anglophones de :

- Progresser dans la maîtrise de la langue française ou anglaise ;
- Détenir un premier niveau de connaissances du système judiciaire français pour suivre plus sereinement d'autres formations proposées par le département international ;
- S'approprier un vocabulaire juridique et judiciaire commun.

Ce parcours d'e-formation est organisé en 3 parties :

- Un module de formation en ligne ;
- Des quizz et exercices de compréhension orale qui permettent une auto-évaluation ;
- Un glossaire accompagné d'exercices.

Les participants pourront utiliser l'e-formation dans n'importe quel lieu où ils disposent d'une connexion internet. À la fin du programme, le participant :

- Connaîtra le système judiciaire étudié ;
- Sera capable d'utiliser un vocabulaire judiciaire en français ou en anglais de manière adaptée ;
- Aura amélioré sa compréhension orale du français ou de l'anglais sur des thématiques judiciaires.

PÉDAGOGIE

Ce programme d'e-formation, d'une durée de 4 heures environ, s'adresse aux juges et procureurs désireux de découvrir notre système judiciaire ou souhaitant préparer en amont une formation en présentiel, tout en perfectionnant leur français ou leur anglais. Il est également ouvert aux ambassades et instituts français à l'étranger, qui peuvent librement en faire usage.



SESSION 1 : EN LIGNE

DU 21 AU 25 MARS 2022 (en anglais)

Inscription : avant le 11 février 2022.

SESSION 2 : EN PRÉSENTIEL

DU 21 AU 30 NOV. 2022 (en français).

Session de 5 jours suivie de 3 jours de stage en juridiction (28-30 nov. 2022)

Inscription : avant le 7 oct. 2022.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux juges et procureurs souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française. La première session du mois de mars est ouverte aux avocats.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUES

Français, anglais.

LIEU

Session 1 : en ligne
Session 2 : en présentiel
ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France
Stage dans une juridiction française.

PRIX

1 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DÉCOUVERTE DE LA JUSTICE FRANÇAISE

EN BREF

Formation permettant de connaître les grands principes du fonctionnement de la justice française.

CONTEXTE

Hérité d'une histoire complexe, le système judiciaire français repose sur des principes qui garantissent le respect des libertés fondamentales telles que l'égalité devant la loi, l'impartialité et l'indépendance. Ancrée dans ces principes, la justice et les institutions judiciaires françaises ont toutefois su s'adapter aux évolutions de la société pour garantir une justice plus protectrice, plus accessible, plus proche des citoyens mais aussi plus moderne.

Cette formation permet aux participants de mieux connaître l'organisation judiciaire française, son histoire, son évolution, son fonctionnement. Elle constitue la première étape pour construire un espace de confiance mutuelle entre les États et de coopération internationale.

La formation, pour la session du mois de novembre et les francophones, est utilement complétée par un stage de trois jours dans une juridiction afin de favoriser l'immersion des magistrats étrangers dans le système judiciaire français.

PÉDAGOGIE

Cette formation s'adresse aux professionnels souhaitant mieux connaître le fonctionnement de la justice française avec laquelle ils peuvent être amenés à travailler. Elle permet en miroir d'échanger sur les grands principes constitutifs d'un système judiciaire.



DU 6 JUIN 2022 AU 16 JUIN 2023

Inscription : avant le 28 mars 2022.

TYPE DE SESSION

Formation initiale en immersion avec les élèves magistrats français (auditeurs de justice).

PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité.

Ce cycle s'adresse aux futurs magistrats (élèves d'un centre de formation de juges ou procureurs) et aux magistrats nouvellement nommés, titulaires d'une maîtrise en droit ou d'un diplôme équivalent et **ayant une bonne pratique de la langue française.****OBSERVATIONS**

L'admission à ce cycle est subordonnée à un examen préalable visant à s'assurer du niveau juridique et de la maîtrise du français.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEUENM, 10 rue des Frères Bonie
33000 Bordeaux - France de juin 2022 à février 2023 & dans une juridiction française pour le stage de février 2023 à juin 2023.**PRIX**

6 000 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

La robe d'audience est à prévoir. Son acquisition en France s'élève à environ 600 €.

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

INTÉGRATION À LA FORMATION INITIALE

EN BREF

Intégration des auditeurs de justice au cycle de formation initiale de l'École (6 mois) puis en stage juridictionnel (5 mois). Cette formation longue permet l'apprentissage de compétences professionnelles, savoir-être et savoir-faire, allant au-delà des connaissances acquises à l'université.

CONTEXTE

Dès son origine, dans le cadre de la "section internationale", l'ENM a proposé aux magistrats ou futurs magistrats étrangers de suivre un cycle de formation initiale en France. Depuis 2006, l'ENM intègre pleinement des magistrats ou futurs magistrats étrangers aux promotions d'auditeurs de justice français. Hormis plusieurs stages extérieurs auxquels ils ne sont pas soumis, les auditeurs étrangers suivent l'ensemble de la formation : scolarité à Bordeaux, stage en juridiction et stages extérieurs auprès des partenaires de la justice. La scolarité au titre de ce cycle est validée, en cas de réussite, par la délivrance d'un diplôme.

PÉDAGOGIE

La scolarité à Bordeaux permet l'acquisition de compétences fondamentales (rédaction de décisions de justice, tenues des audiences, entretiens judiciaires etc.) et techniques (psychologie, langues, informatique), grâce à un apprentissage au sein de directions d'études, d'ateliers, de simulations ou au moyen de conférences. Le stage en juridiction de 5 mois permet au futur magistrat de travailler avec tous les juges spécialisés (juge d'instruction, juge de l'application des peines etc.) ainsi qu'avec le parquet. En liaison avec son référent, il pourra se familiariser avec un cabinet d'avocats, une étude d'huissier et visiter des institutions partenaires de la justice. L'admission au cycle est subordonnée à un examen préalable, organisé dans les ambassades. Cet examen comporte une épreuve écrite portant sur un thème général relatif au fonctionnement de la justice et à la place de celle-ci dans la société (sujet transmis par l'ENM). Un entretien oral est également organisé avec un représentant du service de coopération ou de l'ambassade de France, afin d'apprécier la motivation du candidat et, pour les pays non francophones, son niveau de français.

**DE JANVIER À DÉCEMBRE 2022**

Inscription : nous contacter.

TYPE DE SESSION

Cycle de formation avec un public de magistrats français et européens.

PUBLIC

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places par promotion est limité à 60 participants. Ce cycle s'adresse aux magistrats français, aux magistrats européens, mais aussi aux avocats français et européens.

OBSERVATIONS

L'admission à ce cycle est subordonnée à une procédure de sélection visant à assurer une représentativité des participants.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.

**LANGUES**

Français et anglais, alternativement.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France.
Déplacements en Europe à prévoir.

PRIX

La prise en charge des magistrats français se fait au titre de la formation continue, celle des magistrats européens, par le biais du REFJ.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CYCLE D'ÉTUDES JUDICIAIRES EUROPÉENNES (CEJUE)

NOUVEAU**EN BREF**

Cycle de formation permettant de réunir un public mixte de magistrats et d'avocats, français et européens, autour des grands enjeux de la justice européenne sous le prisme formateur et dynamique de l'interprofessionnalité.

CONTEXTE

La Présidence française de l'Union européenne (PFUE) sera l'occasion du lancement d'un nouveau cycle spécialisé sur l'Europe, construit par les sous-directions du département international et de la formation continue. Il s'adressera à un public interprofessionnel de magistrats et avocats français et européens et visera notamment à leur permettre, au travers de divers modules, d'acquérir une maîtrise de l'ensemble des enjeux européens, du droit matériel et des instruments de coopération, ainsi que des « réflexes européens » (recours à la norme européenne, recours à la coopération européenne, pratique des questions préjudicielles). En développant la capacité d'analyse critique des stagiaires, de la production normative européenne, ce cycle devrait contribuer à créer une communauté judiciaire d'excellence dans le domaine des pratiques judiciaires et à l'édification d'un vivier d'influence française.

PÉDAGOGIE

La scolarité se déroulera en 9 séquences de formation, se déroulant principalement à Paris, avec des déplacements lors d'au moins 3 séquences, dans des villes européennes, sièges de grandes institutions politiques ou judiciaires : Luxembourg, Strasbourg, Bruxelles, La Haye, Vienne...

- La pédagogie déployée permettra de mettre à disposition des participants des interventions de présentation des institutions (en limitant au maximum les conférences « *ex-cathedra* »), associée à un travail préparatoire et documentaire investi en groupe mixte ;
- Des temps de débats nombreux entre les stagiaires organisés par des volontaires sur les grandes thématiques ;
- Des travaux de groupe tout au long de la promotion, via des sujets distribués au début du cycle, travaillés tout au long du cycle et restitués au final ;
- Des travaux pratiques à partir de cas concrets ;
- Des rencontres au sein des institutions, uniquement pratiques et concrètes, en permettant le cas échéant des stages en présentiel entre les modules du cycle.



DU 19 AU 23 SEPTEMBRE 2022

Inscription : avant le 1^{er} juillet 2022.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers et gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CRIMINALITÉ ORGANISÉE ET COOPÉRATION JUDICIAIRE

EN BREF

Présentation des moyens de lutte et d'entraide pénale contre les organisations criminelles sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels. Formation basée sur des échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

À l'instar du terrorisme, le crime organisé suppose une réponse adaptée à l'envergure des actions et moyens des organisations criminelles, pour qui les frontières ne sont pas un obstacle mais le plus souvent au contraire une protection dénaturée. L'action illicite des organisations criminelles internationales menace directement les démocraties. Comme d'autres pays, la France est bien sûr touchée par ce phénomène. Les juges, les procureurs et les services d'enquête ont dû s'adapter pour apporter une réponse judiciaire efficace, notamment par la création des juridictions interrégionales spécialisées (JIRS), d'une juridiction nationale chargée de lutte contre la criminalité organisée (JUNALCO) et le recours accru à l'enquête patrimoniale et à l'entraide pénale. Ce séminaire a pour objet d'échanger sur les savoirs techniques entre professionnels de la lutte contre le crime organisé. Quel que soit le système judiciaire en fonctionnement dans les États, qu'il soit d'inspiration continentale, mixte, accusatoire ou de *common law*, les fondamentaux techniques qui sont abordés lors de cette formation doivent permettre à chaque participant de partager l'expérience française de la menace mais surtout de ses solutions et de recueillir les meilleures pratiques de l'étranger.

PÉDAGOGIE

Cette formation étant conçue comme un atelier de perfectionnement, la participation a été volontairement limitée afin de favoriser les échanges. Animée par les meilleurs spécialistes français, acteurs de terrain en matière de lutte contre le crime organisé, cette session abordera de nombreux thèmes de travail : l'état de la menace, l'incrimination des comportements, la centralisation et la régionalisation des services dédiés, la collaboration avec les services de renseignement, les techniques d'infiltration, les techniques de sonorisation, le travail avec des informateurs ... Elle se focalisera également sur la stratégie financière, les équipes communes d'enquête, l'échange spontané d'information. Enfin, les techniques de coopération internationale pénale avancée afin de démanteler les organisations criminelles, œuvrant par exemple dans le trafic international des stupéfiants, le trafic transfrontalier des armes ou la traite des êtres humains, seront, elles aussi, abordées dans ce cadre.



DU 26 AU 30 SEPTEMBRE 2022

Inscription : avant le 1^{er} juillet 2022.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers enquêteurs (policiers-gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre le terrorisme.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

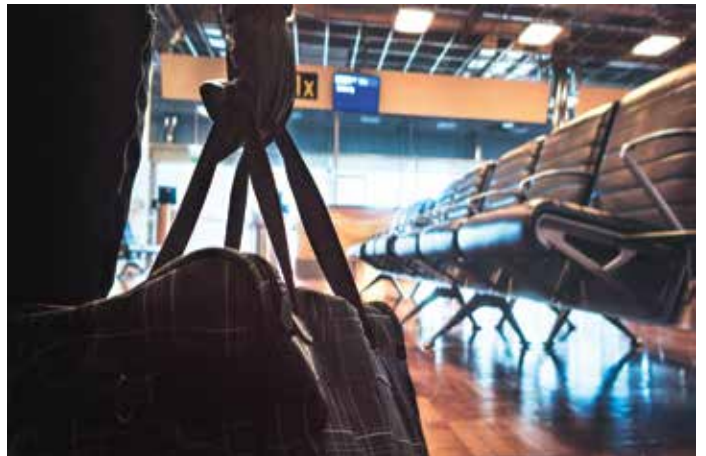
LE TRAITEMENT JUDICIAIRE DU TERRORISME ET DE LA RADICALISATION VIOLENTE

EN BREF

Analyse des problématiques et des solutions juridiques, présentation des acteurs institutionnels et de l'évolution des méthodes d'investigation et de poursuite dans le respect des droits fondamentaux. Formation basée sur des échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

La menace terroriste est aujourd'hui au cœur des préoccupations sociales, politiques et judiciaires de nos pays. Son internationalisation et sa massification sont des sources supplémentaires de craintes et de difficultés pour les institutions dédiées à la lutte contre le terrorisme. En France comme dans d'autres pays, l'autorité judiciaire est pleinement concernée par ces problématiques. Dès le milieu des années 80, la justice française a dû s'organiser pour faire face à cette menace et a vu son dispositif évoluer. Ce séminaire analyse les critères propres à l'incrimination des agissements terroristes, la définition des comportements, l'intégration du renseignement dans les procédures judiciaires et, en général, l'organisation judiciaire des États pour optimiser la lutte contre la radicalisation et le terrorisme. Il revient sur les techniques mises en place, tant au niveau national que dans le cadre plus large des instruments internationaux adoptés en la matière, mais également en matière de droits fondamentaux.



PÉDAGOGIE

Cette formation pratique a pour but, en premier lieu, de décrire et d'analyser les manifestations actuelles de la radicalisation et de la menace terroriste (internationale, radicale urbaine, séparatiste violente), et en second lieu, d'exposer et de commenter leur traitement judiciaire sur le plan national comme international pendant les différentes phases de l'enquête, le déroulement du procès et l'exécution de la peine. Sous forme de conférences et de tables rondes, elle présente des expériences concrètes sur ces sujets, en particulier la description pratique de la mise en œuvre des compétences concurrentes grâce à l'intervention de chercheurs universitaires et des acteurs nationaux et internationaux de la lutte antiterroriste.

**DU 03 AU 07 OCTOBRE 2022**Inscription : avant le 1^{er} juillet 2022.**TYPE DE SESSION**

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session est ouverte en priorité aux magistrats du parquet, de l'instruction ou du siège spécialisés dans le contentieux économique et financier, ainsi qu'aux enquêteurs (policiers et gendarmes) ou membres d'une autre administration d'Etat spécialisée dans ce type de contentieux. Elle peut être utilement complétée par la session "La corruption : détection, prévention, répression".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

Interprétariat possible, nous contacter.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

L'ENQUÊTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

EN BREF

Cette session aborde les principales infractions économiques ainsi que les méthodes et les stratégies d'investigation des dossiers complexes : échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

La libéralisation des capitaux, la complexité croissante des relations entre les acteurs du monde économique, l'internationalisation du crime organisé y compris dans le monde des affaires, obligent les autorités politiques et judiciaires à mettre en place des outils juridiques pour lutter contre des phénomènes qui rongent l'économie. Face à une délinquance toujours plus astucieuse et de mieux en mieux structurée, les juges, les procureurs et les services d'enquête ont dû mener une réflexion innovante pour lutter plus efficacement contre cette forme particulière de criminalité.

PÉDAGOGIE

Cette session permettra à ses participants d'échanger sur les savoirs techniques et de réfléchir à l'équilibre entre les nécessités de la répression et la protection des intérêts économiques et sociaux de la nation.

Les meilleurs spécialistes français de la lutte contre la criminalité économique et financière y aborderont notamment les thèmes de travail suivants :

- Définition des infractions financières, apport d'éléments de base facilitant la lecture de documents comptables et d'analyse financière ;
- Description des spécificités des techniques d'enquête policière ;
- Traitement judiciaire des infractions économiques et financières : prévention et répression, rôle des parquets dans le cadre des entreprises en difficulté, politique pénale en matière financière, phase d'instruction ;
- Description du rôle des assistants spécialisés, des auxiliaires de justice, des experts, des institutions publiques aux côtés de la justice : traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN) ;
- Coopération internationale dans le traitement judiciaire de la lutte contre la grande corruption.

**DU 10 AU 14 OCTOBRE 2022**

Inscription : avant le 2 septembre 2022.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers ou gendarmes) ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**Français.
Interprétariat possible, nous contacter.**LIEU**ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ÉTATS TIERS, ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE : COMMENT COOPÉRER ?

EN BREF

Présentation des moyens de lutte et d'entraide pénale contre les organisations criminelles sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels. Formation basée sur des échanges pluridisciplinaires entre professionnels.

CONTEXTE

Cette formation s'adresse principalement à des magistrats en dehors de l'Union européenne amenés à coopérer avec des États membres de l'Union européenne.

Le crime ne connaissant pas de frontière, la réponse pénale ne doit pas être contrainte par une méconnaissance des outils et des moyens mis à la disposition des magistrats et des enquêteurs. Apporter une réponse aux justiciables et garantir le respect du droit de chacun à la justice, en particulier lorsqu'il s'agit de lutter contre des organisations criminelles et terroristes qui sévissent hors et en Europe, suppose la maîtrise des instruments européens dédiés.

L'objectif de cette session, fondée sur l'échange entre praticiens de toute origine géographique amenés à collaborer avec des pays membres de l'Union européenne, est de concourir à l'usage de bonnes pratiques et de réflexes afin de permettre l'amélioration de la qualité de la réponse pénale, de la phase de signalement à celle de l'enquête, la protection des droits des victimes comme des mis en cause, de la phase du jugement à l'exécution de la peine, y compris sur un plan patrimonial et ce, quelle que soit la compétence territoriale et matérielle du magistrat concerné par l'entraide pénale internationale et plus particulièrement européenne.

PÉDAGOGIE

Au cours de cette session seront présentés, discutés et travaillés les instruments pénaux, les points de contact et organismes dédiés à la facilitation de la mise en œuvre de l'entraide pénale et la rédaction de demandes d'entraide. Magistrats de liaison, points de contacts nationaux et européens, plateformes dédiées (Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne -EUROJUST-, Office européen de police -EUROPOL-, Organisation internationale de police -INTERPOL-, Agences dédiées à la saisie et la gestion des avoirs criminels), services d'enquêtes spécialisés, magistrats de juridictions européennes, ces intervenants européens donneront une approche résolument pratique à leurs interventions afin de permettre à chacun des participants de faciliter la mise en place d'outils de coopération.



DU 14 AU 18 NOVEMBRE 2022

Inscription : avant le 30 sept. 2022.

PARTENARIAT

Agence française anticorruption.



TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Juges, procureurs, policiers ou membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la corruption et les autres manquements au devoir de probité.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français - Anglais

Autre interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA CORRUPTION : DÉTECTION, PRÉVENTION, RÉPRESSION

EN BREF

Présentation des moyens de prévention et lutte contre la corruption sous les angles juridiques, pratiques et opérationnels. Formation basée sur des échanges pluridisciplinaires entre professionnels.



CONTEXTE

La corruption n'épargne aucun pays au monde et constitue une menace grave pour la démocratie. Elle prend parfois des proportions telles, qu'elle entrave la croissance économique et contrarie les efforts accomplis en vue d'instaurer une bonne gouvernance. Elle entraîne, à terme, la dégénérescence du tissu social, fausse le système économique et la structure politique des États au détriment des populations.

Destinée à des magistrats et fonctionnaires confrontés à la gestion administrative ou judiciaire des faits de corruption - ou assimilés - et à leur prévention, cette session propose de sensibiliser et de former ces professionnels tant à la prévention qu'à la répression de ce phénomène. La formation permettra notamment de mettre à la disposition des participants l'expertise de l'Agence Française Anticorruption (AFA), ainsi que des outils techniques et juridiques permettant de détecter au mieux, de réguler ou de traiter ce type de comportement.

PÉDAGOGIE

Sont réunis l'ensemble des acteurs des différents secteurs concernés : Agence française anticorruption (AFA), représentants du réseau des autorités de prévention et de corruption (NCPA), juges financiers, procureurs, enquêteurs spécialisés, avocats, universitaires, représentants du Groupe d'États contre la corruption (GRECO), services de renseignement financier comme le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (TRACFIN), hauts-fonctionnaires du ministère de la justice, des finances ou des affaires étrangères, responsables du secteur privé, etc. Ils interviendront au cours de la session sous forme de conférences, tables rondes et débats afin de partager leurs expériences et leur connaissance du phénomène et son traitement dans l'objectif d'une prise en compte des enjeux de la corruption, et de l'amélioration des pratiques afin de la prévenir et de la réprimer, tant en France qu'au niveau international.

**DU 19 AU 20 AVRIL 2022**

Inscription : avant le 11 mars 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Destinée à tout magistrat pénaliste, cette session intéressera aussi ceux en charge de la lutte contre la criminalité organisée ou aspirant à de telles fonctions.

Session pouvant être complétée par « Criminalité organisée et coopération judiciaire ».

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

Le stage en juridiction se déroule en province.

PRIX

200 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

**DU 30 MAI AU 08 JUIN 2022**

Inscription : avant le 15 avril 2022.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers et enquêteurs étrangers.

OBSERVATIONS

Session de 5 jours suivie de 2 jours de stage en juridiction, du 7 au 8 juin 2022.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr

Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DÉPISTAGE, IDENTIFICATION, SAISIE ET CONFISCATION DES AVOIRS CRIMINELS - INITIATION

EN BREF

Mise au point sur les dispositifs législatifs et réglementaires, ainsi que sur les bonnes pratiques professionnelles concernant la saisie et la confiscation des avoirs criminels.

CONTEXTE

L'identification des patrimoines des délinquants, leur saisie et leur confiscation sont au cœur des préoccupations des pouvoirs publics en matière de lutte contre la criminalité organisée. La loi du 09/07/2010 créant l'agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC) et la loi du 27/03/2012 sont venues simplifier, moderniser et renforcer l'arsenal législatif en la matière afin de déjouer plus efficacement les montages financiers frauduleux. Si les saisies effectuées durant l'enquête ont augmenté de manière significative, le nombre de confiscations prononcées et exécutées reste encore trop limité.

PÉDAGOGIE

Cette formation se concentrera sur les dispositifs législatifs et réglementaires et sur les bonnes pratiques professionnelles permettant aux magistrats de faire face aux enjeux actuels en matière de saisie et de confiscation. Seront notamment abordées l'enquête patrimoniale, les différentes saisies spéciales, ainsi que la gestion des biens saisis avant jugement. Sera également abordé le rôle joué par les structures mises en place par la police et la gendarmerie pour identifier les avoirs et assister les services d'enquête. Enfin, les échanges et les confrontations permettront de nourrir la réflexion de chacun sur le choix de la peine et sur l'utilité et l'opportunité de la saisie-confiscation, ainsi que d'appréhender le fonctionnement d'autres pays en la matière.

DIRIGER DES INVESTIGATIONS

NOUVEAU**EN BREF**

Diriger des investigations en matière pénale, que l'on soit parquetier ou juge d'instruction, cela implique également de maîtriser le cadre juridique et les pouvoirs qu'il vous confère, mais aussi de connaître et communiquer avec ses partenaires au premier rang desquels les services d'enquête, de faire des choix notamment d'orientation pénale, de savoir distinguer des priorités et suivre ses dossiers au long cours.

CONTEXTE

Cette formation a pour but de donner aux magistrats des outils leur permettant d'adopter les meilleures stratégies d'investigation, de maîtriser leur environnement, les moyens de communication dont ils disposent et de se confronter à leurs limites pour mieux y faire face.

PÉDAGOGIE

Un dossier fil rouge sur une infraction de nature criminelle sera utilisé pour pratiquer un jeu de rôle. Il commencera par une gestion de scène de crime en flagrance. Les participants pourront s'interroger sur le mode de saisine d'un service d'enquête, visiter l'Institut médico-légal de Paris, voir comment gérer des comptes rendus d'enquêteurs. Une perquisition pourra également être mise en scène. Différents partenaires seront mobilisés (services d'enquête, experts). Un président de cours d'assises viendra donner son point de vue sur les éléments essentiels qui permettent à un dossier de résister au débat contradictoire.

DU 13 AU 17 JUIN 2022

Inscription : avant le 29 avril 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Le stage se déroule en alternance à l'ENM Paris et à l'IRCGN à Cergy-Pontoise. Cette session peut être complétée par "Cybercriminalité".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

**DU 2 AU 6 MAI 2022**

Inscription : avant le 20 mars 2022

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, enquêteurs (policiers ou gendarmes), toute profession spécialisée dans la lutte contre la cybercriminalité.

OBSERVATIONS

Cette session peut être utilement complétée par la session "Preuve pénale et progrès scientifique".

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français. Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

PREUVE PÉNALE ET PROGRÈS SCIENTIFIQUE

EN BREF

L'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale (IRCGN) présente les dernières évolutions en matière de preuve scientifique et de médecine légale, par une alternance d'exposés et de travaux pratiques.

CONTEXTE

De plus en plus fréquemment, la réussite des enquêtes et informations judiciaires, comme l'issue des procès est intimement liée à la pertinence des constatations matérielles, aux choix judicieux d'investigations techniques et scientifiques, à la qualité d'exécution de celles-ci mais aussi à leur parfaite intégration dans la cohérence de la procédure et à la lisibilité des résultats. Cette session a pour objectif d'actualiser les connaissances sur les évolutions les plus significatives dans le domaine de la preuve scientifique et de la médecine légale.

PÉDAGOGIE

L'alternance d'exposés (ADN, gestion de la scène de crime, expertise informatique, etc.), avec un regard comparatif (Grande Bretagne, Suisse....) et de travaux pratiques à l'IRCGN favorisent la réflexion collective des participants (magistrats, officiers de gendarmerie et commissaires de police), pour parvenir à mieux identifier la place de la preuve scientifique dans la politique pénale.

CYBERCRIMINALITÉ

EN BREF

Sensibilisation aux enjeux de la cybercriminalité et à sa dimension internationale, aux évolutions législatives récentes, aux investigations numériques et au traitement judiciaire de cette délinquance.

CONTEXTE

Facteur de progrès dans de nombreux domaines, omniprésent dans la vie quotidienne, l'internet constitue également un espace sans frontière pour la cybercriminalité. Les "cybermenaces" visent aujourd'hui aussi bien les entreprises, dont notamment le secteur bancaire, que les individus ou les États. Cette session s'attache à aider les magistrats et les enquêteurs luttant contre la cybercriminalité à progresser dans le traitement de leurs procédures en privilégiant les approches concrètes des différentes étapes (localisation et identification des auteurs d'infraction, accessions aux données, mesures de nature à prévenir la disparition des preuves numériques...).

PÉDAGOGIE

Cette session propose, par une approche interdisciplinaire de spécialistes français de la cybercriminalité, des présentations théoriques, des retours d'expériences pratiques et des cas pratiques visant à :

- Présenter l'état de la menace en matière de cybercriminalité, plus particulièrement le phénomène des ransomware, la pédopornographie, le darkweb ;
- Présenter les dispositifs d'entraide pénale internationale en matière de lutte contre la cybercriminalité, les outils permettant de faciliter la coopération internationale au niveau policier et judiciaire ;
- Présenter le fonctionnement des cryptomonnaies et les dispositifs mis en œuvre afin de détecter, saisir et gérer les cryptomonnaies ;
- Présenter les dispositifs permettant l'analyse en source ouverte, la collecte d'informations et les investigations en sources ouvertes sur Internet.

DU 21 AU 25 NOVEMBRE 2022

Inscription : avant le 7 octobre 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette session peut être utilement complétée par "Criminalité organisée et coopération judiciaire" et "Victimes et procès pénal".
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET PROXÉNÉTISME

EN BREF

Approche globale de ce phénomène. Présentation des dispositifs législatifs et opérationnels au plan national et international, des réponses pénales, ainsi que l'identification et de la prise en charge des victimes et du travail avec des associations spécialisées.

CONTEXTE

La traite des êtres humains connaît aujourd'hui une ampleur inquiétante. Acheminées dans l'Union européenne par le biais de filières d'immigration clandestines, sous l'impulsion des déséquilibres géopolitiques contemporains, ces victimes, essentiellement femmes et enfants, alimentent les réseaux de travail illégal, de mendicité, de cambriolages et de trafic d'organes et de prostitution. La présente formation sera axée spécifiquement sur la question du proxénétisme.

**PÉDAGOGIE**

Cette session, sous forme d'exposés, de tables rondes et de situations observables sur le territoire national aborde le cadre institutionnel et judiciaire de la lutte contre ce phénomène et donne des pistes pour un traitement judiciaire de ces questions. De l'enquête à l'audience, en passant par la nécessaire entraide pénale internationale en la matière, comment parvenir à poursuivre et condamner les auteurs de ces faits ?

**DU 13 AU 17 JUIN 2022**

Inscription : avant le 22 avril 2022.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats, avocats, travailleurs sociaux, tout professionnel étranger concerné par la thématique.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français, anglais. Autre interprétariat possible (nous contacter).

LIEU**Formation en ligne****PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24**DU 11 AU 14 OCTOBRE 2022**

Inscription : avant le 26 août 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant.

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

EN BREF

Approche pluridisciplinaire et approfondie des violences au sein du couple et des réponses judiciaires adaptées, tant en matière civile que pénale.

CONTEXTE

Les violences au sein du couple sont présentes dans l'ensemble des sociétés. Elles rejaillissent nécessairement sur les systèmes judiciaires, souvent amenés à traiter de ce type de violences dans divers contentieux, tant civils que pénaux. Devant ce phénomène massif, les professionnels confrontés à ces situations doivent bénéficier d'un socle commun de connaissances, permettant d'appréhender tant les ressorts de ces violences que les réponses systémiques qui peuvent être mises en place. Cette formation a pour objectif d'offrir une vision large des violences exercées au sein du couple. Seront ainsi présentés le dispositif législatif français de protection contre les violences conjugales, notamment dans ses initiatives les plus récentes, les mécanismes psychologiques et/ou sociologiques de ces violences, le cadre institutionnel et les partenariats de prise en charge des victimes, ainsi que les politiques pénales et de juridictions envisageables. La prise en charge des auteurs et la place des enfants feront également l'objet de développements.

PÉDAGOGIE

Chercheurs, magistrats, enquêteurs ou encore psychiatres présenteront leurs travaux ou leurs pratiques innovantes en la matière. L'origine professionnelle diversifiée des participants permettra des échanges interactifs et fructueux à l'issue de ces exposés.

LES VIOLENCES SEXUELLES

EN BREF

Au-delà du cadre juridique, cette formation aborde l'ensemble des connaissances psychologiques, psychiatriques ou de médecine légale permettant d'établir, de comprendre et de prévenir les violences sexuelles.

CONTEXTE

Quel que soit le système judiciaire, les magistrats sont fréquemment amenés à intervenir dans des affaires de violences sexuelles. Du contentieux pénal aux affaires familiales ou à la protection de l'enfance, ces violences font l'objet d'un traitement spécifique, lié à leurs particularités. Cette formation a pour but de développer les connaissances non directement juridiques que les magistrats doivent mobiliser, à chaque étape de la procédure, face à des situations de violences sexuelles. Ces connaissances portent tant sur la psychologie, la psychiatrie que la médecine légale. Cette formation apporte ainsi une meilleure compréhension de la stratégie de l'agresseur, de l'impact traumatique sur les victimes et des mécanismes des violences sexuelles commises dans certains contextes particuliers (famille, travail...). Elle revient sur les enjeux spécifiques du recueil de la parole de la victime et de l'agresseur lors des auditions. Un éclairage particulier sera porté sur les violences sexuelles perpétrées dans le cadre familial. Seront enfin présentés les dispositifs de prise en charge des auteurs et victimes de ce type de faits.

PÉDAGOGIE

Résolument tournée vers la pratique, cette formation favorisera les échanges de bonnes pratiques entre magistrats. Dans une optique pluridisciplinaire, elle fera appel à des spécialistes des disciplines nécessaires à la compréhension des violences sexuelles et de leurs conséquences.



DU 30 MARS AU 1^{ER} AVRIL 2022

Inscription : avant le 11 février 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Cette formation est ouverte aux juges, aux procureurs, aux policiers ou aux membres d'une autre administration d'État spécialisée dans la lutte contre la criminalité organisée.

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 5 AU 8 AVRIL 2022

Inscription : avant le 25 février 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

400 € par participant.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

VICTIME ET PROCÈS PÉNAL

EN BREF

Session alternant apports pluridisciplinaires et échanges sur la place et les droits de la victime dans le procès pénal, des poursuites à l'indemnisation.

CONTEXTE

La victime a pris une place croissante dans l'évolution juridique avec la consécration d'un droit des victimes dans les politiques publiques mais aussi dans la représentation même de la justice pénale. Parties au procès, les victimes bénéficient d'un véritable statut leur conférant des droits tout au long de la procédure, depuis le dépôt de plainte jusqu'à l'exécution de la peine. Des dispositifs spécifiques permettant de leur garantir l'indemnisation la plus complète, rapide et efficace ont également été mis en place, et des mesures d'accompagnement et de soutien peuvent leur être proposées notamment par un secteur associatif actif et diversifié. À la lumière de la Directive du 25 octobre 2012, la formation permet d'aborder les problématiques liées à la place de la victime dans la procédure pénale mais aussi d'étudier des politiques publiques d'aide aux victimes mises en place dans les différents États membres de l'Union européenne.

PÉDAGOGIE

Cette formation vise à présenter les aspects juridiques et techniques d'une meilleure prise en compte des victimes d'infractions pénales et des mécanismes de réparation de leurs préjudices. Mais elle s'intéresse également aux interrogations sociales plus larges que suscite la place des victimes dans la justice pénale, éclairées par des approches historiques, sociologiques ou psychologiques. Des magistrats, experts, universitaires, représentants du monde associatif français et étranger interviendront et susciteront des échanges pluridisciplinaires entre les participants.

APPLICATION ET EXÉCUTION DES PEINES : PROBLÉMATIQUES TRANSFRONTALIÈRES

NOUVEAU

EN BREF

L'internationalisation croissante des échanges, la condamnation en France de personnes de nationalité étrangère et vice-versa, conduit inévitablement à un besoin de coopération en dehors de nos frontières pour la mise à exécution ou l'aménagement des peines.

CONTEXTE

Mieux connaître les outils internationaux de l'application et de l'exécution des peines (mandat d'arrêt européen, exécution transfrontalière des peines privatives de liberté, de probation, des sanctions pécuniaires, exécution transfrontalière des confiscations, prêt de détenus, transfèrement...), tels sont les objectifs de cette session.

PÉDAGOGIE

Session d'approfondissement technique, cette formation aspire également à être un espace d'échange entre les participants autour d'exemples concrets de coopération transfrontalière.

DU 3 AU 6 OCTOBRE 2022

Inscription : avant le 19 août 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 04 AU 06 AVRIL 2022

Inscription : avant le 21 février 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Anglais.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

TRAITEMENT JUDICIAIRE EN FRANCE DES CRIMES INTERNATIONAUX

NOUVEAU

EN BREF

Cette session, par une approche concrète des pratiques judiciaires en matière de traitement des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, présentera ces incriminations, et la compétence nationale en la matière.

CONTEXTE

En 2014 s'est tenu à Paris le premier procès faisant application de la compétence extraterritoriale dévolue aux juridictions françaises pour le jugement des crimes contre l'humanité, les faits ayant été commis au Rwanda. La spécificité de ces incriminations, liée au contexte dans lequel de tels faits sont commis, explique le cadre juridique complexe les encadrant. Après une approche historique et sociologique de ces questions, cette session proposera une étude des questions juridiques que posent le traitement de ces crimes en France (compétence, incriminations, immunités, coopération internationale).

PÉDAGOGIE

S'appuyant sur l'expérience de praticiens, cette session résolument concrète se penchera sur les difficultés inhérentes au traitement de ces dossiers, tant en terme de compétence que de qualification et de coopération internationale. Conférences et tables rondes permettront également de s'interroger sur l'office du juge national dans ce domaine.

FROM NUREMBERG TO THE INTERNATIONAL CRIMINAL COURT (ENG)

NOUVEAU

EN BREF

Ce cours de 3 jours, entièrement dispensé en anglais, examine l'influence du droit civil et de la *common law* dans le développement du droit pénal international et de sa pratique, avec une référence particulière au droit et à la pratique de la Cour pénale internationale (CPI).

CONTEXTE

Nous discuterons des sources du droit pénal international et des modes de responsabilité individuelle, de la première expérience du Tribunal militaire international de Nuremberg (TMI), en retraçant l'histoire et l'émergence des cours et tribunaux pénaux internationaux (TMI, TPI-Yougoslavie, TPI-Rwanda, TS-Sierra Leone, CET-Cambodge ...) et enfin la CPI elle-même. Le droit pénal international est administré par des cours et des tribunaux dont les juges proviennent de nombreux pays différents, et dont la formation et l'expérience sont basées sur des systèmes juridiques variés. Cela crée une tension inévitable entre droit civil et *common law*. Mais le nouveau système judiciaire a obligé les deux à faire des compromis et à adapter leurs procédures traditionnelles pour créer de nouveaux systèmes hybrides.

PÉDAGOGIE

À la lumière de cette histoire, nous examinons le droit et la pratique de la CPI, et nous nous demandons dans quelle mesure le système hybride a été un succès, comment il pourrait être amélioré, et si le droit pénal international peut survivre aux problèmes politiques et jurisprudentiels auxquels il est confronté.

**DU 4 AU 8 AVRIL 2022**

Inscription : avant le 18 février 2022.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats, avocats notaires et juristes étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français, anglais. Autre interprétariat possible, nous contacter.

LIEU**Formation en ligne.****PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

CONTENTIEUX FAMILIAL ET DROIT INTERNATIONAL

EN BREF

La mobilité géographique des couples a généré de nouveaux types de contentieux transfrontaliers. Pour répondre à ces situations, le droit international privé s'est doté de règles spécifiques en matière familiale.

CONTEXTE

L'internationalisation des couples et la mobilité croissante des familles entraînent la multiplication des problématiques transfrontières. Le droit de la famille a dû s'adapter et se doter de règles de droit international privé régissant les situations transfrontières et organisant la coopération entre les États. Que ce soit pour faciliter l'adoption, pour permettre la circulation d'une décision de divorce, pour faciliter le recouvrement international des pensions alimentaires ou pour assurer le retour d'un enfant illicitement déplacé, les professionnels du droit de la famille doivent désormais connaître les textes européens et les conventions internationales applicables, ainsi que les mécanismes assurant leur mise en œuvre.

La formation reviendra ainsi sur les différents instruments organisant la coopération judiciaire internationale en matière de droit de la famille et les moyens facilitant celle-ci, tel que le rôle des autorités centrales.

PÉDAGOGIE

Cette session permettra aux participants d'acquérir une meilleure connaissance des textes européens et internationaux applicables en matière de droit de la famille et d'appréhender les enjeux gouvernant la gestion de ces situations juridiquement complexes et humainement délicates. Elle aura également pour objectif de favoriser les échanges entre praticiens en cette matière, notamment au travers de l'étude de dossiers, et contribuera à une meilleure compréhension des enjeux de la coopération.



**DU 11 AU 15 AVRIL 2022**

Inscription : avant le 25 février 2022.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats et avocats, notaires et juristes étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUES**

Français, anglais. Autre interprétariat possible, nous contacter.

LIEU**Formation en ligne****PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EN BREF

De nombreux dossiers en matière de propriété intellectuelle occupent le devant de la scène : comment les traiter ? Comment faire face aux nouveaux contentieux liés au développement du numérique et d'internet ?

**CONTEXTE**

La protection de la propriété intellectuelle est désormais une composante importante pour les acteurs économiques. Ces derniers doivent aussi réagir aux évolutions de la technologie et des modèles commerciaux qui génèrent un contentieux toujours plus important, démultiplié par l'utilisation d'internet. Cette formation propose aux magistrats de parfaire leurs connaissances dans cette matière très technique qui n'en finit pas d'évoluer et d'offrir de nouvelles perspectives. Ainsi, cette session s'attachera particulièrement aux atteintes à la propriété intellectuelle commises en ligne, aux spécificités de la preuve, à la responsabilité des différents acteurs d'internet et aux sanctions.

PÉDAGOGIE

Cette formation permettra de faire le point sur les évolutions jurisprudentielles et réglementaires en droit des propriétés intellectuelles et d'apporter aux participants une meilleure compréhension des incidences notamment sur les stratégies des acteurs économiques. Seront aussi abordés les contentieux générés par internet et les différentes options procédurales en matière de propriété intellectuelle au moyen d'échanges entre les participants et d'études de cas.



DU 19 AU 22 AVRIL 2022

Inscription : avant le 25 février 2022.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats, avocats, notaires et juristes étrangers.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUES

Français, anglais. Autre interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

Formation en ligne

PRIX

800 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

SÉCURISATION JURIDIQUE ET DROIT DES CONTRATS

EN BREF

La complexité croissante de la réglementation et la multiplication des contentieux imposent d'appréhender avec rigueur les problématiques juridiques soulevées par les contrats.

CONTEXTE

La sécurité juridique est un objectif majeur de la vie des contrats d'entreprises. Toutefois, les évolutions des relations d'affaires, des modalités de paiement, des modes de règlements des litiges et des règles juridiques tant au niveau européen qu'international ont multiplié ces dernières années les risques dans les relations contractuelles d'affaires. Face à cette complexité, les praticiens doivent constamment se perfectionner pour trouver un équilibre entre sécurité juridique, prévisibilité et adaptabilité des contrats d'affaires. Le rôle du juge se trouve aussi profondément modifié. Si son recours est de plus en plus évité au profit de la recherche de règlements amiables, les pouvoirs du juge sur la vie du contrat ont augmenté. La formation a pour objectif d'appréhender les problématiques juridiques posées par la sécurisation du droit des contrats et par le rôle du juge dans la vie des affaires, et l'applicabilité d'une loi étrangère.

PÉDAGOGIE

La sécurité juridique est un objectif majeur de la vie des contrats. Toutefois, les évolutions des relations d'affaires, des modalités de paiement, des modes de règlements des litiges et des règles juridiques tant au niveau européen qu'international ont multiplié ces dernières années les risques dans les relations contractuelles. Face à cette complexité, les praticiens doivent constamment se perfectionner pour trouver un équilibre entre sécurité juridique, prévisibilité et adaptabilité des contrats.

Le rôle du juge se trouve lui aussi profondément modifié : si le recours aux juridictions est de plus en plus évité au profit de la recherche de règlements amiables ou du recours à l'arbitrage, les pouvoirs du juge sur la vie du contrat ont augmenté.

La formation a pour objectif d'appréhender les problématiques juridiques posées par la sécurisation du droit des contrats, le rôle du juge dans la vie des affaires, et l'applicabilité d'une loi étrangère.

DU 11 AU 13 MAI 2022

Inscription : avant le 25 mars 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DU 7 AU 9 JUIN 2022

Inscription : avant le 22 avril 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA MÉTHODOLOGIE DU JUGEMENT CIVIL

EN BREF

Rédiger un jugement civil répond à des règles spécifiques : bien les connaître permet de rendre une décision claire, fondée en droit, motivée et exécutable.

CONTEXTE

Cette session vise à permettre aux magistrats qui débutent dans des fonctions civiles ou qui renouent avec elles, de revoir les principes essentiels de la rédaction d'un jugement civil, depuis l'analyse des éléments recueillis à l'audience et du dossier jusqu'à la transcription écrite de la décision afin de permettre l'exécution de celle-ci et à la juridiction éventuellement saisie d'un recours de statuer.

PÉDAGOGIE

Seront recensées, études de cas pratiques à l'appui, les principales difficultés rencontrées dans la rédaction des jugements (exposé des faits et des prétentions, dispositif) mais aussi les erreurs de procédure à éviter.

LA QUALITÉ DE LA DÉCISION CIVILE

EN BREF

Qu'est-ce qui fait la « qualité » d'une décision de justice ? Qu'elle soit rendue à la date annoncée, motivée avec clarté, précise pour être exécutable... Ces critères seront examinés à travers une approche de droit comparé et d'exemples de démarches qualitatives menées en juridiction.

CONTEXTE

La qualité de la décision est une préoccupation constante des juges, qui craignent que les impératifs actuels de productivité ne laissent pas une place suffisante à l'approche qualitative, pourtant essentielle pour la crédibilité et l'efficacité de la justice civile. Comment la définir ? Elle est bien sûr fonction de la qualité du raisonnement juridique et de la qualité rédactionnelle du jugement, de son intelligibilité et de son efficacité. Mais ne faut-il pas aussi que la décision intervienne au terme d'un processus qui assure la qualité du procès et qui, en diversifiant les réponses possibles, puisse satisfaire au mieux les nouvelles attentes de justice qui posent un défi nouveau à l'institution ?

PÉDAGOGIE

Cette session se propose d'approfondir les différents critères de la qualité du jugement civil, décision tout au long du processus qui va conduire à son élaboration. Si l'approche se veut théorique : qu'est-ce que la qualité de la décision civile ? Comment peut-on agir sur celle-ci et quels enseignements tirer des études européennes sur la qualité de la justice ? Elle se veut aussi résolument pratique en recensant les principaux écueils à éviter pour prévenir cassations et difficultés, voire impossibilité d'exécution et en présentant les travaux des groupes de travail qui se sont penchés sur cette question.

DU 5 AU 8 AVRIL 2022

Inscription : avant le 25 février 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES MODES ALTERNATIFS DE RÈGLEMENT DES LITIGES

EN BREF

Découverte des divers modes de résolution amiable des litiges et initiation aux techniques propres à favoriser leur développement.

CONTEXTE

Médiation et conciliation constituent des voies originales de règlement des conflits, qui ne se confondent pas mais où l'équité peut trouver sa place sans que le juge ne perde la sienne. Si la médiation suppose obligatoirement l'intervention d'un tiers indépendant, proposé et désigné par le juge : le médiateur, qui aidera les parties, à nouer ou renouer le dialogue pour parvenir, en dehors du juge, à un éventuel accord, lequel sera proposé à son homologation. La conciliation, si elle est également un processus destiné à amener les parties à un accord, peut être menée par le juge lui-même s'il le souhaite, et peut être tentée selon son appréciation, même sans l'acceptation formelle préalable des parties. Ainsi, la médiation requiert surtout préparation et organisation de la mesure, alors que la conciliation pousse le juge à acquérir lui-même les techniques nécessaires.

**PÉDAGOGIE**

Cette formation a pour objet d'examiner l'intérêt des modes amiables de règlement des différends et d'en appréhender les enjeux selon les divers contentieux. Elle aborde, par une approche à la fois pratique et théorique, la mise en œuvre de ces modes et permet aux participants de s'initier aux techniques de la conciliation et de la médiation à travers des ateliers.

LES 06 ET 07 AVRIL / LES 18 ET 19 MAI / LES 29 ET 30 JUIN 2022 (3 MODULES)

Inscription : avant le 23 février 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

400 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

L'INTERNATIONALITÉ DU LITIGE EN MATIÈRE CIVILE

EN BREF

Appréhender les notions fondamentales en matière de conflit de lois et de conflit de juridictions, ainsi que les principales conventions internationales, et approfondir ces questions tant en matière familiale que civile et commerciale.

CONTEXTE

Les litiges comportant un élément d'extranéité sont en nombre croissant, tant en ce qui concerne l'état des personnes et le droit de la famille, que le droit des contrats ou de la responsabilité civile et obligent de plus en plus fréquemment le magistrat à s'interroger sur sa compétence ou sur la loi applicable. Parallèlement, les instruments juridiques à vocation internationale se multiplient, qu'il s'agisse de normes bilatérales, internationales, européennes, de la jurisprudence européenne ou de règles internes de conflits de lois.

PÉDAGOGIE

La session aborde les différents domaines relevant de conflits de lois et offre aux magistrats les repères facilitant la recherche d'éléments de solution adaptés aux situations qui leur sont soumises. S'appuyant sur l'analyse juridique des principes fondamentaux en cause, les interventions de magistrats et d'universitaires, experts en ces matières, permettent aux participants d'enrichir leur réflexion et de partager leurs interrogations.



DU 16 AU 20 MAI 2022Inscription : avant le 1^{er} avril 2022.**TYPE DE SESSION**

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**Français.
Interprétariat possible, nous contacter.**LIEU**ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

ÉTHIQUE ET ÉTAT DE DROIT

EN BREF

L'État de droit repose sur l'équilibre des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Or ce point d'équilibre ne saurait être atteint sans des règles qui confèrent aux magistrats un statut particulier, ainsi qu'un régime spécial de responsabilité, ni sans la mise en place de principes éthiques qui régissent leur action.

CONTEXTE

Cette session propose de s'interroger sur les principes d'indépendance et d'impartialité devant gouverner l'action des magistrats dans un système démocratique, leur permettant de répondre à la confiance que le public place en eux.

Si le système doit garantir aux magistrats les moyens d'exercer leur métier selon ces principes, ils doivent aussi être responsables.

Au-delà de la sanction, la déontologie des magistrats doit être aussi abordée par le prisme de l'éthique positive, c'est-à-dire de la diffusion de règles et de valeurs devant éclairer les magistrats dans leur action.

PÉDAGOGIE

La session sera construite en alternant les activités suivantes :

- Des présentations des principaux acteurs en la matière et des réseaux œuvrant sur ces thèmes au niveau international (comme le réseau mondial pour l'intégrité judiciaire ou la commission européenne pour l'efficacité de la justice du Conseil de l'Europe) ;
- Des réflexions permettant une mise en perspective théorique et de droit comparé ;
- Des ateliers de cas pratiques auxquels les différents participants répondront selon leurs propres cadres juridiques et lors desquels ils échangeront ainsi avec les autres participants.

DU 19 AU 21 AVRIL 2022 (MODULE 1)

Inscription : avant le 8 mars 2022

**DU 5 AU 10 OCTOBRE 2022
(MODULE 2)**

Inscription : avant le 24 août 2022

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

400 € par participant.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LE MAGISTRAT ET LES DROITS DE L'HOMME

NOUVEAU

EN BREF

Formation permettant aux magistrats d'avoir un panorama des différentes sources visant à protéger les droits de l'homme.

CONTEXTE

Premier gardien des libertés fondamentales, le magistrat est confronté à la multiplication des sources normatives afférentes aux droits de l'Homme : Conventions onusiennes, Charte des droits fondamentaux de l'UE, CESDH, mais aussi jurisprudence constitutionnelles et mode de contrôle de proportionnalité nationales. Il lui faut donc mieux appréhender les domaines d'application de chacune de ces sources normatives, leurs conflits potentiels, et leurs diverses méthodes d'application.

Cette session offre aux participants un panorama complet des normes internationales des droits de l'homme, onusiennes, européennes et nationales applicables, tout en étudiant les modes de contrôles de constitutionnalité et de conventionalité.

PÉDAGOGIE

Organisée autour de conférences-débats et de cas pratiques, cette session invite les participants à renouveler leurs réflexions sur la notion et la protection des droits de l'Homme.

DU 3 AU 7 OCTOBRE 2022

Inscription : avant le 19 août 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français exclusivement (niveau B2 requis).

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant.

CONTACTenm-info-dl@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSTICE ET MÉDECINE LÉGALE

EN BREF

Panorama des évolutions techniques et de l'organisation de la médecine légale afin de tendre vers une harmonisation qualitative des pratiques judiciaires.

**CONTEXTE**

La qualité de la justice pénale se trouve souvent directement subordonnée à celle de la médecine légale, dont les actes, qu'il s'agisse de la thanatologie ou de la médecine légale du vivant, contribuent à l'administration de la preuve et à l'effectivité des droits reconnus aux justiciables.

L'évolution considérable de la médecine légale sous l'effet de nouvelles disciplines, couplée à une nouvelle organisation territoriale, ont néanmoins induit une grande hétérogénéité des situations et des pratiques. Cette session qui réunit magistrats, policiers, gendarmes et médecins se donne pour objectifs de faire le point sur les évolutions les plus significatives de la médecine légale, de présenter les principales recommandations issues des travaux du Conseil supérieur de médecine légale, de tirer les enseignements de cas concrets de gestion de scènes de crime complexes et de favoriser ainsi une harmonisation des pratiques s'inscrivant dans une démarche qualité.

PÉDAGOGIE

Aux exposés de praticiens de la médecine légale, y compris étrangers, et de magistrats, succéderont échanges et retours d'expérience.

DU 7 AU 10 MARS 2022

Inscription : avant le 28 janvier 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant.

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS : ÉVALUATION ET ACCOMPAGNEMENT

NOUVEAU**EN BREF**

La problématique des mineurs non-accompagnés (MNA), encore appelés récemment «mineurs isolés étrangers», a pris une ampleur croissante au cours des dernières années, dans un contexte global de crise migratoire qui touche l'Union européenne et la France, passant d'environ 4 000 en 2010 à probablement plus de 25 000 à la fin de l'année 2017 (rapport d'information du Sénat du 28 juin 2017).

CONTEXTE

Il existe une variété importante des causes de la migration des MNA, avec des mineurs « exilés », fuyant des pays marqués par des conflits violents, des jeunes « mandatés » par leur famille pour apprendre un métier en France, des « exploités », victimes de filières de traite des êtres humains, des « fugueurs », quittant leur milieu de vie en raison de maltraitance, des « errants », enfants « de la rue » dans leur pays d'origine ou des « rejoignants » cherchant à retrouver un membre de leur famille en Europe. La prise en charge des MNA se fait dans le cadre du droit commun de la protection de l'enfance. Toutefois, devant l'ampleur prise par cette problématique, les pouvoirs publics ont cherché depuis les années 2000 à développer des réponses spécifiques (circulaire et protocole du 31 mai 2013, circulaire interministérielle du 25 janvier 2016, loi du 14 mars 2016, décrets subséquents). Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels en charge de ce contentieux de :

- Connaître les dispositifs applicables en matière d'évaluation de la minorité et de l'isolement des mineurs non-accompagnés ;
- Détailler les procédures de vérification documentaire ;
- Préciser le fonctionnement de la répartition géographique des MNA ;
- Connaître les procédures de régularisation administrative en vue de la majorité ;
- Appréhender les enjeux humains et géopolitiques liés ;
- Se questionner sur leur positionnement face à un contentieux aux forts enjeux politiques.

PÉDAGOGIE

Exposés, supports vidéos, table-rondes, débats, études de cas.

DU 14 AU 18 FÉVRIER 2022

Inscription : avant le 31 décembre 2021.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

500 € par participant. (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA CRIMINOLOGIE : DONNÉES SCIENTIFIQUES ET JUSTICE PÉNALE

EN BREF

Les magistrats peuvent étayer leurs décisions judiciaires pénales sur des données scientifiques. La criminologie permet de poursuivre cet objectif, en mêlant apports théoriques pluridisciplinaires et réflexion sur les pratiques.

CONTEXTE

Malgré des attentes souvent paradoxales de la société, les magistrats du siège pénal, les juges de l'application des peines, les parquetiers spécialisés et les services de l'administration pénitentiaire œuvrent à la réinsertion des condamnés et à la prévention de la récidive en développant et en mettant en œuvre des mesures d'aménagement de peine. Cette formation permettra aux participants d'approfondir leurs connaissances juridiques sur un droit de l'application des peines en perpétuel renouvellement, par une approche criminologique, offrant un espace d'analyse et de réflexion sur les dispositifs d'insertion et le sens de la peine.

PÉDAGOGIE

En repérant les expériences innovantes, les modalités de travail partenarial dans le respect des compétences et des attributions de chacun et en interrogeant le sens de l'aménagement de peine, tant pour la justice pénale que dans les parcours individuels des condamnés.



DU 13 AU 17 JUIN 2022

Inscription : avant le 29 avril 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA PRISON EN QUESTION

EN BREF

Dans un contexte d'intenses discussions nationales et internationales, il est pertinent de s'interroger, par une approche pluridisciplinaire, sur le monde carcéral et les fondements de la peine d'emprisonnement.

CONTEXTE

La prison occupe une place centrale dans les systèmes pénaux de tous les pays. Qu'il s'agisse de sa fonction rétributive ou protectrice de la société, elle fait l'objet d'intenses discussions, tant sur les conséquences de l'incarcération (vie familiale, insertion sociale) que sur les conditions de détention et la surpopulation carcérale : conséquences sur lesquelles parlementaires, institutionnels et internationaux, portent une attention particulière et parfois critique. Les jurisprudences européennes (CEDH) et françaises ont par ailleurs transformé le cadre juridique de l'incarcération.



PÉDAGOGIE

Cette formation propose des approches complémentaires (historiques, sociologiques, juridiques, criminologiques, démographiques), des comparaisons internationales et des interventions de spécialistes du champ pénal (contrôleur général des lieux de privation de liberté, magistrats, avocats, administration pénitentiaire, médecins psychiatres, associations, institutions, universitaires et chercheurs). Elle vise à présenter l'actualité de la situation carcérale en France, des connaissances produites à son sujet mais aussi des interrogations, des attentes parfois paradoxales de la société à l'égard de la prison.

DU 23 AU 25 NOVEMBRE 2022

Inscription : avant le 7 octobre 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant.

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24**DU 12 AU 14 OCTOBRE 2022**

Inscription : avant le 26 août 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant.

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LA DÉSISTANCE

NOUVEAU**EN BREF**

La désistance ou, autrement dit, la sortie de la délinquance, est un processus qui fait l'objet d'études en criminologie depuis les années 1940 et à un rythme beaucoup plus soutenu depuis les années 1970-80.

CONTEXTE

Les études longitudinales mettent en évidence que la grande majorité des personnes qui se lancent dans la délinquance finissent par l'abandonner. L'exploration des processus qui président à l'arrêt de la délinquance sont des appuis précieux pour les acteurs judiciaires dans le choix de la réponse pénale la plus pertinente et la détermination des mesures les plus adaptées aux objectifs de réinsertion et de lutte contre la récidive.

PÉDAGOGIE

Cette session, co-organisée avec l'École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ), se compose d'une alternance de présentations théoriques des recherches menées en criminologie, de focus sur les données acquises de la science et de réflexions sur les pratiques judiciaires en cours par les professionnels eux-mêmes.

LA JUSTICE RESTAURATIVE

NOUVEAU**EN BREF**

Cette session vise à présenter les fondements théoriques de la justice restaurative, ses diverses applications à l'étranger et les expériences innovantes se développant actuellement en France.

CONTEXTE

Le concept de justice restaurative repose sur des modalités diverses d'interventions permettant d'associer des auteurs d'infractions pénales et des victimes, soit dans le cadre de la même affaire, soit d'affaires distinctes. Il a pour objectif la meilleure responsabilisation de l'auteur et son inclusion dans la société, associée à celle de la réparation de la victime dans tous ses aspects (au-delà des seuls aspects financiers). En France, la justice restaurative a été traitée dans la conférence de consensus sur la prévention de la récidive des 14 et 15 février 2013 et consacrée dans l'article 10-1 du CPP issu de la loi du 15 août 2014, qui prévoit sa mise en œuvre à l'ensemble des stades de la procédure pénale. De nombreux pays ont adopté des méthodes fondées sur la justice restaurative, dont le Canada, l'Angleterre, l'Australie, l'Ecosse, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, les États-Unis, le Japon, la Belgique.

PÉDAGOGIE

Exposés, débats, vidéos de témoignages, échanges entre les participants.

DU 20 AU 21 OCTOBRE 2022

Inscription : avant le 2 septembre 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

200 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24**DU 5 AU 7 OCTOBRE 2022**

Inscription : avant le 19 août 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

OBSERVATIONSOuvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. **LANGUE**

Français.

LIEUENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACTenm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

LES RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE EXPOSITION DE SOI ET VIE PRIVÉE

EN BREF

Lieu d'exposition de soi, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux sont un moyen d'expression mais aussi une source de contentieux et un outil d'enquête qui interroge la place du juge et du procureur dans la société.

CONTEXTE

Lieu d'exposition de soi ou de représentation, de rencontres et de discussions, les réseaux sociaux, en constant développement, sont pour le juge une nouvelle source de contentieux, un nouvel outil d'enquête, mais également un moyen d'expression qui pose sous une autre forme la question de la place du juge dans la société.

PÉDAGOGIE

La session abordera, par des conférences et des échanges, la question du développement croissant des réseaux sociaux (notamment ses conséquences sur la protection de la vie privée et des données personnelles), ainsi que sur l'office du juge. Elle permettra également d'entamer une nécessaire réflexion sur la place du juge sur les réseaux sociaux et sur l'équilibre fragile entre liberté d'expression et devoir de réserve.

DROIT ET NUMÉRIQUE : ENJEUX ET PERSPECTIVES

EN BREF

Dématérialisation, open data, automatisation du travail, algorithmes, vont modifier en profondeur l'accès à l'information juridique, à l'organisation du travail au sein des juridictions et avec leurs partenaires, ainsi que la production de la décision judiciaire. Le monde judiciaire doit faire face aux nouveaux enjeux soulevés par le numérique et s'interroger sur son propre fonctionnement. Le juge du XXI^e siècle doit connaître et comprendre ces évolutions.

CONTEXTE

Open data, automatisation du travail, algorithmes, vont modifier en profondeur l'accès à l'information juridique, l'organisation du travail au sein des juridictions, les relations avec leurs partenaires, et la production de la décision judiciaire. Le monde judiciaire doit faire face aux nouveaux enjeux soulevés par le numérique et s'interroger sur son propre fonctionnement.

PÉDAGOGIE

Exposés et conférences-débats permettront la présentation et l'analyse des progrès technologiques et des évolutions numériques en cours, qui seront confrontées à leur influence sur les pratiques judiciaires.



**DU 28 NOVEMBRE AU
2 DÉCEMBRE 2022**

Inscription : avant le 5 octobre 2022.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Magistrats étrangers, avocats, tout professionnel engagé sur la thématique.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire. 

LANGUE

Français.
Interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

JUSTICE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EN BREF

La protection de l'environnement appelle une réponse judiciaire nouvelle et complexe, approfondie dans le cadre de cette formation.

CONTEXTE

La protection de l'environnement, défi commun à tous, connaît une traduction juridique sous l'égide du droit international conventionnel ou coutumier et du droit national (constitutions et lois cadres sur l'environnement). C'est ce que souligne le préambule de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement qui évoque en 1992 l'existence d' « *un partenariat mondial sur une base nouvelle en créant des niveaux de coopération nouveaux entre les États, les secteurs clefs de la société et les peuples, [en] œuvrant en vue d'accords internationaux qui respectent les intérêts de tous et protègent l'intégrité du système mondial de l'environnement et du développement, et [en] reconnaissant que la Terre, foyer de l'humanité, constitue un tout marqué par l'interdépendance* ».

En pratique, cette dimension se traduit par le développement de contentieux nouveaux et qui peuvent paraître complexes, que le monde judiciaire se doit de pleinement investir, tant en matière administrative que civile et pénale, y compris et souvent sur un plan international.

Les magistrats de l'ordre judiciaire doivent ainsi maîtriser et concevoir des méthodes de travail innovantes et avoir recours à des outils connus dans ce contentieux très transversal et prioritaire.

Cette formation évoque le cadre juridique spécifique à la protection de l'environnement et ses acteurs institutionnels français et internationaux. Elle aborde également les techniques particulières de traitement des contentieux de l'environnement. Elle favorise enfin une approche pluridisciplinaire et interactive.



PÉDAGOGIE

Cette formation pratique privilégie les échanges entre participants et la dimension internationale de la protection de l'environnement. Après un temps réservé à une analyse pluridisciplinaire des principaux risques environnementaux, les dimensions civiles et pénales de la protection judiciaire de l'environnement seront abordées.

DU 10 AU 14 OCTOBRE 2022

Inscription : avant le 26 août 2022.

TYPE DE SESSION

Formation d'immersion avec des magistrats français.

PUBLIC

Magistrats étrangers.

LANGUE

Français.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

500 € par participant.

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

DISCRIMINATION ET HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

NOUVEAU

EN BREF

Le dispositif légal destiné à prévenir et réprimer les discriminations et le harcèlement au travail ne cesse de s'enrichir de nouvelles dispositions pour lutter plus efficacement et effectivement contre. Il n'a jamais été aussi complet et sophistiqué.

CONTEXTE

Cette session a pour objectif, tant pour le juge social que pour le juge pénaliste, de dresser un état du droit et de la jurisprudence, d'aborder ces problématiques de manière transversale au travers d'une approche pluridisciplinaire et le regard de tous les acteurs (DRH, représentants du personnel, syndicats, médecine du travail etc...).

Cette session vise plus particulièrement à :

- Distinguer clairement les notions de discrimination et de harcèlement au travail, en en détaillant les différents critères ;
- Maîtriser le mécanisme probatoire et les différents modes de preuve ;
- Mieux connaître les procédures (et notamment la nouvelle action de groupe) et les sanctions applicables ;
- Questionner, tout au long de la formation, l'office du juge.

Elle aborde également les obligations de l'employeur, incluant un volet préventif, lui imposant de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.



PÉDAGOGIE

Cette formation propose des interventions sous forme d'exposés et de travaux en ateliers sur des cas pratiques.



DU 12 AU 16 DÉCEMBRE 2022

Inscription : avant le 28 octobre 2022.

TYPE DE SESSION

Formation dédiée aux magistrats étrangers.

PUBLIC

Cette session est ouverte aux juges et procureurs chefs de juridiction, chefs de service ou souhaitant exercer des fonctions d'encadrement.

OBSERVATIONS

Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.



LANGUE

Français, anglais. Autre interprétariat possible, nous contacter.

LIEU

ENM, 3 ter quai aux Fleurs
75004 Paris - France

PRIX

1 000 € par participant (sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ).

CONTACT

enm-info-di@justice.fr
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

MANAGEMENT JUDICIAIRE

EN BREF

Présenter des techniques de management adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des juges et des procureurs.

CONTEXTE

Le management est la mise en œuvre des moyens humains et matériels d'une organisation pour atteindre ses objectifs. Il correspond à l'idée de gestion et de pilotage appliquée à une organisation.

Le management consiste donc à la fois à fixer des objectifs (stratégiques et opérationnels), choisir les moyens de les atteindre, mettre en œuvre ces moyens, contrôler la mise en œuvre et les résultats obtenus et enfin assurer une régulation à partir de ce contrôle.

Si les magistrats sont formés à l'exercice de leurs attributions juridictionnelles, ils ne bénéficient habituellement pas d'un enseignement au management, pourtant indispensable lorsqu'ils parviennent à des fonctions d'encadrement. Tel est notamment le cas des nouveaux chefs de juridictions, qui seront nécessairement confrontés à des problématiques humaines et d'organisation nécessitant une formation particulière.

Cette formation a pour objet de présenter des techniques de management, adaptées à la structure particulière que constitue une juridiction, au regard notamment de son mode de fonctionnement et du statut des magistrats la composant. Elle permet ainsi notamment de découvrir des méthodes efficaces pour animer un groupe, soutenir ses collaborateurs, et gérer les résistances naturelles qui peuvent apparaître face à une situation nouvelle. Elle s'adresse tant à des nouveaux chefs de juridiction qu'à de plus expérimentés, cherchant à élargir leurs réflexions et à échanger sur leurs pratiques.

PÉDAGOGIE

Animée par des chefs de juridiction expérimentés et des spécialistes, cette formation est ouverte à toute personne ayant des fonctions d'encadrement dans une juridiction.

Une place importante sera laissée à l'échange entre participants, tant dans le cadre de conférences que d'ateliers thématiques.

CONDITIONS GÉNÉRALES

La participation des professionnels étrangers aux actions de formation du département international de l'ENM.

Les activités internationales de l'ENM, notamment la possibilité pour des juges, procureurs ou membres d'une administration étrangère chargée d'une mission de police judiciaire ou collaboratrice de justice, de participer aux actions de formation en France, s'inscrivent dans le cadre de la coopération internationale de l'école.

LANGUE

Sauf lorsqu'une traduction est assurée, l'admission des professionnels étrangers est subordonnée à une bonne connaissance de la langue française. Ceci est particulièrement nécessaire pour les actions d'immersion avec des magistrats français.

INSCRIPTION

En ce qui concerne la participation à des actions de formation mises en œuvre par l'ENM, pour les ressortissants de pays tiers à l'Union Européenne, les demandes de participation sont transmises à l'ENM à travers l'Ambassade de France, par le ministère dont dépend le/la candidat(e) ou par les autorités chargées de la formation dans le pays d'origine. Ces formalités sont prévues par les textes réglementant le fonctionnement de l'ENM, il n'est pas possible d'y déroger.

PRESTATION DE SERMENT

Il est également obligatoire pour les stagiaires effectuant tout ou partie de leur formation par un stage en juridiction de prêter, devant la cour d'appel, le serment prévu par la loi du 11 juillet 1975 selon lequel ils sont tenus de conserver le secret des travaux et actes judiciaires.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Pour chacune des formations en France, l'ENM perçoit, pour chaque magistrat étranger ou participant, des frais pédagogiques dont le montant est indiqué dans le descriptif de chaque action de formation du catalogue annuel. Un devis est établi pour chaque demande.

Ces frais pédagogiques sont déterminés par une délibération du Conseil d'administration de l'ENM, qui seule fait foi sur le tarif réellement applicable. Les tarifs indiqués au présent catalogue peuvent ainsi évoluer en fonction de cette délibération.

Le règlement des formations se fait exclusivement par transfert bancaire au moment de l'inscription ou au plus tard un mois avant le début de la formation. Il n'y a pas de frais d'annulation. Les frais pédagogiques sont dus, quel que soit le format de la formation (en présence ou à distance). Seule une annulation de la responsabilité de l'ENM peut entraîner un remboursement, si la formation ne peut être reportée ou décalée dans le temps (*nous consulter pour l'application de conditions sanitaires particulières*).

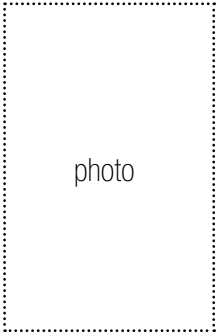
PRISE EN CHARGE DES STAGIAIRES

En général, ces frais pédagogiques ne sont pas imputés directement aux stagiaires, mais sont versés à l'ENM soit par les autorités dont ils dépendent, après acceptation du devis transmis par l'ENM, soit par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, lorsque les magistrats bénéficient d'une bourse du gouvernement français dans le cadre de la coopération internationale. Dans ce dernier cas, les aspects matériels de leur séjour en France sont gérés par un organisme conventionné par le ministère des affaires étrangères, le plus souvent :

CAMPUS France
28, rue de la Grange aux Belles – 75010 Paris
www.campusfrance.org – etablissement@campusfrance.org
Tel : +33 (0)1.40.40.58.58

CADRE JURIDIQUE

Loi n°75-631 du 11 juillet 1975 relative aux stages des magistrats et futurs magistrats étrangers.



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Remplir en lettres capitales noires.



Adresse postale
8 rue Chanoinesse
75004 PARIS
Tél : +33 (0)1 44 41 88 24
enm-info-di@justice.fr

Le règlement des formations se fera exclusivement par transfert bancaire au moment de l'inscription ou au plus tard un mois avant le début de la formation.

INTITULÉ EXACT DE LA FORMATION SOUHAITÉE :
.....
DATES DE LA FORMATION : du.....au.....

ÉTAT CIVIL	ÉTUDES SUPÉRIEURES	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
NOM DE FAMILLE : PRÉNOM :	NOMBRE D'ANNÉES D'ÉTUDES : ans DISCIPLINE :	DATE D'ENTRÉE DANS LA MAGISTRATURE (ou autre) :
DATE DE NAISSANCE :	DIPLOME DÉLIVRÉ (indiquez votre diplôme le plus élevé) :	EMPLOI ACTUEL :
NATIONALITÉ :	LIEU D'OBTENTION :	PAYS D'EXERCICE DES FONCTIONS :
CMLITÉ : MADAME ☐ MONSIEUR ☐	DATE D'OBTENTION :	

COORDONNÉES
DOMICILE FAMILIAL (adresse postale) :
TÉLÉPHONE : E-MAIL :
ADRESSE PROFESSIONNELLE :
TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL : E-MAIL :

CONNAISSANCE DU FRANÇAIS
CONNAISSANCE DU FRANÇAIS : oui ☐ non ☐
Si oui appris à (nom et lieu de l'établissement) :
NIVEAU ACQUIS :
Lu : BON ☐ MOYEN ☐ FAIBLE ☐
Écrit : BON ☐ MOYEN ☐ FAIBLE ☐
Parlé : BON ☐ MOYEN ☐ FAIBLE ☐

MOTIVATION

POURQUOI SOUHAITEZ-VOUS EFFECTUER CETTE FORMATION À L'ENM ?

AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPÉ À UNE FORMATION À L'ENM (le cas échéant, laquelle) ?

FINANCEMENT

PRISE EN CHARGE DES FRAIS PÉDAGOGIQUES

☐ Par le participant : (Précisez nom et adresse)

☐ Par l'Ambassade via Campus France

☐ Par l'Ambassade via autre : (Précisez nom et adresse)

☐ Autre : (Précisez nom et adresse)

Je certifie que les déclarations ci-dessus sont exactes et complètes et dans le cas où mon dossier serait pris en considération, je m'engage à me conformer aux directives générales de la scolarité de l'ENM. J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.

à.....le.....SIGNATURE DU CANDIDAT :

VISA DE L'AUTORITÉ HIÉRARCHIQUE COMPÉTENTE
POUR AUTORISER LE CANDIDAT À SUIVRE CETTE FORMATION :

NOM DU SIGNATAIRE :

QUALITÉ DU SIGNATAIRE :

à.....le.....

CADRE RÉSERVÉ AU CONSEILLER CULTUREL,
AU CHEF DE MISSION OU AU MAGISTRAT DE LIAISON

AVIS SUR LA CANDIDATURE :
Au vu des fonctions exercées par le candidat, de son organisme de rattachement, de la formation demandée, je donne un avis à cette candidature :

TRÈS FAVORABLE ☐ FAVORABLE ☐ DÉFAVORABLE ☐

LE NIVEAU DE FRANÇAIS DU CANDIDAT EST :
Lu : BON ☐ MOYEN ☐ FAIBLE ☐
Ecrit : BON ☐ MOYEN ☐ FAIBLE ☐
Parlé : BON ☐ MOYEN ☐ FAIBLE ☐

OBSERVATIONS

DATE :
SIGNATURE :

CALENDRIER 2022

1^{ER} SEMESTRE

- De janvier à décembre : Cycle d'Études Judiciaires Européennes CEJUE (Paris/Europe)
Du 14 au 18 février : Criminologie : données scientifiques et justice pénale
Du 7 au 10 mars : Les mineurs non accompagnés : évaluation et accompagnement
Du 21 au 25 mars : Découverte de la justice française – anglais (ON LINE)
Du 30 mars au 1er avril : Victime et procès pénal

Du 4 au 29 avril : Cycle civil spécialisé (ON LINE)

- Du 4 au 8 avril : Contentieux familial et droit international (ON LINE)
Du 11 au 15 avril : La propriété intellectuelle (ON LINE)
Du 19 au 22 avril : Sécurisation juridique et droit des contrats (ON LINE)

Du 4 au 6 avril : From Nuremberg to the International Criminal Court (ENG)
Du 6 au 7 avril : L'internationalité du litige en matière civile (plusieurs modules)
Du 5 au 8 avril : Les modes alternatifs de règlement des litiges
Du 5 au 8 avril : Application et exécution des peines : problématiques transfrontalières
Du 19 au 20 avril : Dépistage, identification, saisie et confiscation des avoirs criminels (initiation)
Du 19 au 21 avril : Le magistrat et les droits de l'homme (module 1)
Du 2 au 6 mai : La cybercriminalité
Du 11 au 13 mai : La méthodologie du jugement civil
Du 16 au 20 mai : Éthique et État de droit
Du 30 mai au 3 juin : Diriger des investigations (Paris + stage en juridiction les 7 et 8 juin)
Du 6 juin 2022 au 23 juin 2023 : Intégration à la Formation initiale (Bordeaux et province pour le stage)
Du 7 au 9 juin : La qualité de la décision civile
Du 13 au 17 juin : Les violences au sein du couple (ON LINE)
Du 13 au 17 juin : Preuve pénale et progrès scientifiques
Du 13 au 17 juin : La prison en question
Du 20 juin au 1er juillet : Formation de formateurs (Paris/Bordeaux)
Du 4 au 8 juillet : Organisation d'un institut de formation judiciaire (Bordeaux)

2^{ÈME} SEMESTRE

Du 19 septembre au 14 octobre : ...Cycle pénal spécialisé

- Du 19 au 23 septembre : La criminalité organisée et coopération judiciaire
Du 26 au 30 septembre : Traitement judiciaire du terrorisme et de la radicalisation violente
Du 3 au 7 octobre : L'enquête économique et financière
Du 10 au 14 octobre : État tiers, état membre de l'UE : comment coopérer ?

Du 3 au 6 octobre : Traitement judiciaire en France des crimes internationaux
Du 3 au 7 octobre : Justice et médecine légale
Du 5 au 7 octobre : Droit et numérique : enjeux et perspectives
Du 5 au 10 octobre : Le magistrat et les droits de l'homme (module 2)
Du 10 au 14 octobre : Discrimination et harcèlement au travail
Du 11 au 14 octobre : Les violences sexuelles
Du 12 au 14 octobre : Justice restaurative
Du 20 au 21 octobre : Les réseaux sociaux : entre exposition de soi et vie privée
Du 14 au 18 novembre : La corruption : détection, prévention, répression
Du 21 au 25 novembre : Découverte de la justice française – français (Paris + stage en juridiction du 28 au 30 novembre)
Du 21 au 25 novembre : La traite des êtres humains et proxénétisme
Du 23 au 25 novembre : La désistance
Du 28 novembre au 2 décembre : Justice et protection de l'environnement
Du 12 au 16 décembre : Management judiciaire

Les dates mentionnées sont celles de notre offre de formation. Néanmoins, elles sont susceptibles de subir des modifications liées aux évolutions de la crise sanitaire, nous vous prions par avance de bien vouloir nous en excuser. N'hésitez pas à nous contacter avant votre inscription, nous sommes à votre disposition : enm-info-di@justice.fr



10 rue des Frères Bonie 33080 Bordeaux cedex France - T. +33 (0)5 56 00 10 10
8 rue Chanoinesse 75004 Paris France - T. +33 (0)1 44 41 88 20

enm.justice.fr   